



Conditions Générales de Ventes

mises à jour le 29.09.2025

PARTIE I : DISPOSITIONS GENERALES (APPLICABLES A TOUS LES CLIENTS)

Ces dispositions s'appliquent à l'ensemble des ventes de Billets et de Menus (les « Prestations ») effectuées par La Belle Entrée, SARL MHV immatriculée au RCS de La-Roche-sur-Yon 533.920.286 (le « Vendeur » ou « MHV ») et prévalent sur toutes conditions et stipulations du Client, sauf accord écrit préalable du Vendeur. L'acquisition de tout Billet ou la passation de toute commande emporte adhésion pleine et entière aux présentes CGV.

ARTICLE 1 : Prix et paiement

Prix : Les prix des Billets et Menus sont indiqués en euros Toutes Taxes Comprises (TTC), sauf mention explicite (pour les Autocaristes/Voyagistes notamment). La Belle Entrée se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les billets seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande.

Propriété : Les billets demeurent la propriété de La Belle Entrée jusqu'au complet paiement de la facture.

Facturation et Incidents : Toute facture impayée entraîne l'application d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement et de pénalités de retard (taux de 3 fois l'intérêt légal), sans préjudice des autres voies de recours.

ARTICLE 2 : Billets, Placement et Accès à la salle

Billet requis : Tout spectateur, y compris les enfants (sauf dispositions particulières), doit être porteur d'un billet correspondant à une place précise. Les jeunes enfants ne peuvent être placés dans les bras ou sur les genoux (sauf dispositions particulières).

Placement : En fonction du taux de remplissage de la salle, l'établissement se réserve le droit d'un positionnement dans d'autres catégories, mais le menu et le tarif restent inchangés.

Contrôle et Règlement Intérieur : L'acquisition d'un billet emporte adhésion au règlement intérieur du site et aux présentes CGV. L'organisateur se réserve le droit de refuser l'entrée ou d'expulser toute personne ne se conformant pas à ces dispositions, sans pouvoir prétendre au remboursement de son billet.

Pièce d'identité : Une pièce d'identité avec photo en cours de validité pourra être demandée à l'entrée, notamment si le billet est nominatif.

ARTICLE 3 : Annulation, Remboursement et Modification

Annulation par MHV : En cas d'annulation du spectacle par la société MHV-La Belle Entrée (notamment en dessous de 60 personnes ou cas de force majeure), l'acquéreur initial pourra choisir une date de remplacement ou un remboursement du/des billet(s) contre remise de celui-ci. Aucun frais de quelque nature que ce soit ne sera remboursé ou dédommagé.

Désistement Client : Les conditions de désistement/annulation par le client sont spécifiques à chaque catégorie (voir Parties II, III, et IV).

Force Majeure : La Belle Entrée ne saurait être tenue pour responsable en cas de force majeure (grève, épidémie, catastrophe naturelle, etc.) entraînant un retard, une annulation ou l'inexécution de ses obligations.

Pass Sanitaire : Clause spécifique du 18/09/2021. Si la réglementation en vigueur l'exige, la non-présentation d'un Pass Sanitaire négatif ou équivalent entraînera le refus de l'entrée dans l'établissement. Toute demande de remboursement dans ce cas sera refusée.

ARTICLE 4 : Sécurité et Interdictions

Sécurité : Pour des raisons de sécurité, le spectateur pourra être soumis à l'entrée à une palpation de sécurité et/ou inspection/fouille de ses

bagages. L'accès pourra être refusé à toute personne refusant de s'y soumettre.

Interdictions : Il est formellement interdit d'introduire dans le site :

- Armes, substances explosives, inflammables, bouteilles, objets tranchants ou contondants.
- Tout objet susceptible de servir de projectile ou tout objet dangereux/pyrotechnique.
- Signes et banderoles à caractère politique, idéologique, religieux ou publicitaire.

Captations : Il est interdit de photographier, de filmer ou d'enregistrer la manifestation. Les téléphones portables doivent être éteints pendant toute la durée de la manifestation.

Images : Les spectateurs sont avertis qu'en cas de captation vidéo ou de retransmission de la manifestation, leur image est susceptible d'y figurer.

PARTIE II : CONDITIONS PARTICULIERES (CLIENTS PARTICULIERS)

Ces conditions s'appliquent aux clients effectuant une réservation directe pour un usage personnel.

ARTICLE 5 : Commande et Réservation

Modalités : La commande peut être passée en ligne (via www.labelleentree.com) ou par téléphone.

Validité de la commande : La commande n'est définitive qu'à la réception du règlement.

Réservation par Empreinte CB (Réservation seule) : L'annulation est possible jusqu'à 48 heures avant la date de la réservation. Passé ce délai, l'empreinte de la carte bancaire sera validée et le montant total dû sera prélevé sur le compte du client.

ARTICLE 6 : Annulation et Désistement (Particuliers)

Délai de désistement : En cas de désistement, le client doit contacter La Belle Entrée par téléphone au 02 51 31 10 12 au plus tard 48 heures avant le spectacle.

Remboursement : Passé ce délai (48h avant le spectacle), aucun remboursement ne pourra être effectué.

ARTICLE 7 : Billets Standards et Expédition

Billet Standard (hors Billet Cadeau) : Il n'y a pas d'expédition physique. Il suffit de se présenter le jour du spectacle muni des billets reçus par email ou d'une pièce d'identité valable.

PARTIE III : CONDITIONS PARTICULIERES (AUTOCARISTES / VOYAGISTES)

Ces conditions s'appliquent aux professionnels (voyagistes ou autocaristes) dont le siège social est situé sur le territoire français, en vue de la revente de Billets et Menus à leurs clients finaux (les « Clients Finaux »).

ARTICLE 8 : Réservation, Confirmation et Tarifs

Réservation : S'effectue par téléphone pour la saison concernée, en indiquant notamment le nombre de clients finaux, les menus, et les détails logistiques (chauffeurs, PMR).

Confirmation par MHV : La vente est conclue sous condition suspensive de la confirmation du vendeur, qui intervient 10 jours avant la date de représentation, sous réserve que le taux de remplissage de la salle soit d'au moins 80%. Sans confirmation, la réservation est annulée.

Tarifs : Les prix sont ceux du tarif en vigueur pour la Saison et s'entendent hors taxes, sauf stipulation contraire.

ARTICLE 9 : Modification – Annulation par l'Autocariste

Modification / Annulation (jusqu'à 30 jours avant la Date) : Possible sans pénalités.

Modification / Annulation (entre 30 jours et la Confirmation) : Application possible de pénalités d'un montant de 10% du montant total TTC de la réservation.

Modification / Annulation (après la Confirmation) : Application possible de pénalités correspondant au montant total TTC de la réservation.

Modification des Menus : Les demandes de modification des Menus sont sans frais jusqu'à 48 heures avant la date de représentation. Passé ce délai, aucune modification ne sera prise en compte.

Modalités : Toute modification ou annulation doit être notifiée par téléphone et confirmée par email ou fax le jour même.

ARTICLE 10 : Responsabilité de l'Autocariste

L'autocariste est seul responsable des conditions de revente des billets et menus (prix, publicité) et garantit le vendeur contre tout recours des clients finaux à ce titre. Il s'engage à transmettre les conditions d'utilisation des billets aux clients finaux.

PARTIE IV : CONDITIONS PARTICULIERES (GALAS ET GROUPES SPECIFIQUES)

Ces conditions s'appliquent aux événements spécifiques (hors autocaristes) et aux conditions de désistement de groupe.

ARTICLE 11 : Annulation et Modification des effectifs (Galas/Groupes)

Modification d'effectif : Toutes modifications dans l'effectif de vos groupes devront impérativement être signalées au plus tard 48 heures avant la date de la prestation. Passé ce délai, toute annulation sera facturée.

Conditions Générales : Pour le reste des conditions de réservation et de paiement, les dispositions communes et celles se rapprochant le plus de la nature du groupe (particuliers ou autocaristes) s'appliqueront par analogie, sous réserve des conditions spécifiques convenues sur devis.

PARTIE V : CONDITIONS SPECIFIQUES (BILLETS CADEAUX)

Ces conditions s'ajoutent aux dispositions générales (Partie I) et s'appliquent spécifiquement aux billets cadeaux.

ARTICLE 12 : Validité et Utilisation du Billet Cadeau

Caractère du Billet : Ce billet est personnel et incessible.

Validité : Pour être valable, ce billet doit impérativement être accompagné de son coupon de contrôle lorsqu'il est présenté à l'entrée.

Non-remboursement/Non-échange : Les billets ne sont ni repris, ni échangés, même en cas de perte ou de vol. Aucun duplicata ne sera délivré.

Revente : Toute revente est interdite sauf accord écrit préalable de l'organisateur.

Prix : Les prix des billets cadeaux proposés et vendus en ligne peuvent être différents de ceux vendus au cabaret.

PARTIE VI : DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige relatif aux CGV, aux relations entre les parties, à l'offre et à la vente des billets et menus sera soumis à la compétence exclusive des juridictions compétentes de La-Roche-sur-Yon (85), y compris en cas de référé ou d'appel en garantie. ■